

## COMMUNIQUE DU CMF\*

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" et du public qu'il a invité la société concernée à expliquer les mouvements en bourse observés récemment sur les titres de la société.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, le Président Directeur Général de la société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" a précisé ce qui suit :

« La société Gallus S.A détenant 65,429% du capital de la SOPAT et dont le capital est détenu directement ou indirectement, par les frères Lahmar à hauteur de 51% et par le Fonds ABRAAJ CAPITAL-SGAM AL KANTARA à hauteur de 49% informe le public qu'un protocole d'accord a été signé entre les frères Lahmar et le Fonds ABRAAJ CAPITAL-SGAM AL KANTARA en vue d'assurer la sortie totale dudit fonds, en faveur des frères Lahmar et d'un éventuel nouvel investisseur.

Après cette opération, les frères Lahmar ainsi que l'éventuel nouvel investisseur de Gallus S.A, s'il en est, pourraient envisager d'entamer des discussions en vue de céder une part supplémentaire de Gallus S.A en faveur dudit nouvel investisseur de Gallus S.A, laquelle part serait susceptible de lui conférer le contrôle majoritaire de Gallus.

La société Gallus S.A s'engage à informer le public de l'issue de chacune des opérations en temps opportun ».

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.*